

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. FISSERS JULIEN demeurant Rue Sainte-Barbe 34 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Rue Sainte-Barbe à 6840 Neufchâteau et cadastré division 3, section F n°686F pie.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au permis d'urbanisation :

- 1 – partie du mur de parement avant hors zone aedificandi ;
- 2 – décalage du front de bâtisse principal de 45 cm vers l'arrière ;
- 3 – fenêtres à tendance horizontale ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, NEU, 3 à 6840 Neufchâteau.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27/07/2017

Au..... 31/08/2017..... au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, NEU 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY